

tribués dans le monde, et spécialement sur notre continent déclarent que pour cela la neutralité de la Belgique a été violée.

Supposons qu'un cambrioleur ait pénétré dans une maison, en ait assommé le propriétaire, l'ait volé et ait été surpris sur le fait même; supposons que plus tard, il plaise l'état de légitime défense, que pour appuyer cette justification il produise une lettre trouvée sur sa victime, lettre dans laquelle un voisin lui aurait dit que si sa maison était attaquée que lui et ses fils viendraient à son secours. Telle est la qualification que l'Allemagne invoque aujourd'hui. Il est absurde évidemment, et il prêterait à rire s'il ne portait pas sur des événements aussi graves que ceux dont le monde a été témoin pendant les derniers six mois.

J'ai déjà dit un mot précédemment des visées et de l'idéal du militarisme prussien. L'acte de l'Allemagne en imposant cette guerre terrible a été condamné dans le monde entier, et non moins sévère a été la condamnation des méthodes employées par ses armées dans la conduite de la guerre. Le caporalisme prussien a enseigné à ses armées l'emploi de moyens et méthodes barbares et impitoyables, qui semblent avoir été conçues pour arracher aux nations qu'il combat non seulement leurs biens matériels, mais aussi leurs ressources intellectuelles et morales. Des cités, des villes, des villages, des hameaux sans nombre ont été détruits; des milliers de demeures ont été pillées et incendiées pour cacher le crime; des non-combattants ont été massacrés sans raisons ni provocations; des cathédrales antiques, des temples historiques, des sanctuaires de science de haute renommée, des travaux d'art, tout a été détruit sans cause apparente et sans provocation. On a pris des otages que l'on a mis à mort pour la plus petite faute commise pour ceux sur lesquels ils ne pouvaient exercer aucune autorité. Tout cela a été démontré au monde, et le monde a porté son jugement.

J'ai parlé de la France et de la Belgique, mais quelques-uns de nos propres parents de l'autre côté des mers ont goûté de ces méthodes de guerre. Parlerai-je des femmes et des enfants écharpés et massacrés à Scarborough, Hartlepool et Whitby? Il est bon que les Canadiens, lorsqu'ils pèseront les motifs qui nous ont portés à prendre part à cette guerre, se rappellent que sans la protection de la marine anglaise, des hommes et des femmes nés sous notre beau ciel du Canada, des non-combattants auraient pu être écharpés et déchi-  
[Sir R. Borden.]

qués par les obus des navires allemands guidés par les mêmes motifs de haine et de vengeances sauvages. Ceux qui ont été prompts à lancer des obus sur des villes non défendues et d'inoffensifs citoyens ont rencontré dernièrement une escadre dans la mer du Nord, et nous sommes fiers de nous rappeler que les marins anglais se sont comportés avec bravoure et suivant les vieilles traditions de la marine anglaise de telle façon que les vaisseaux ennemis qui se proposaient de répéter les ravages de leur première incursion ont viré de bord et ont cherché refuge derrière leurs mines.

Mais un développement plus extraordinaire de l'esprit de terrorisation a tout récemment épouvanté le monde. La récente déclaration du gouvernement allemand donne apparemment à entendre que les navires marchands seront coulés par les sous-marins sans accorder aux équipages le temps de s'éloigner. Après cette déclaration les projets de l'Allemagne s'étendent à toutes les eaux qui environnent les Iles-Britanniques, et les navires marchands avec tous leurs non-combattants à bord pourront être coulés par les sous-marins allemands, en violation directe de tous les usages reçus en temps de guerre, comme de tous les préceptes d'humanité. C'est une règle reconnue qu'en temps de guerre un navire marchand capturé sur mer doit être conduit au port et jugé suivant les formes légales. Les exceptions à cette règle ne sont pas uniformes chez toutes les nations. Quelques-unes ont établi des exceptions par raison de convenance, et d'autres par raison de nécessité seulement. Personne n'a critiqué lorsque les navires de guerre allemands dans l'océan Atlantique ou dans l'océan Pacifique ont coulé des navires marchands anglais, parce que l'Allemagne ne possédant aucun port à proximité ne pouvait pas conduire ces navires et les faire condamner suivant la loi. Mais je ne sache pas qu'aucune nation civilisée ait jamais encore proclamé ou adopté le principe qu'un navire marchand portant des non-combattants à son bord, pouvait être coulé sans donner à ceux-ci le temps de s'éloigner. Cette proposition a épouvanté le monde. Et non moins épouvantable est le fait que les journaux ont rapporté il n'y a pas longtemps, qu'un torpilleur ennemi a attaqué un navire-hôpital dans la Manche, navire dont le caractère était si bien marqué et désigné qu'il était impossible de ne pas savoir qu'il servait exclusivement comme hôpital. Je ne crains pas de dire que le gouvernement allemand, en adoptant des mesures de ce genre, fait réellement, ainsi que l'a très